MAJ : 05/11/26

DEUST

Préparateur / Technicien en Pharmacie

Diplôme de niveau 5 : BAC +2
Certificateur : Université de Lille
CODE RNCP 41851

LIEUX DE FORMATION *(3 sites dans les Hauts-de France)*

- Villeneuve d'Ascq
- Famars
- Le Portel



85.94%
TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS 2026

DURÉE & RYTHME

2 années d'alternance

- Entre 480H et 490H de formation théorique et pratique sur le site de formation ou à la faculté de pharmacie de Lille : 16H par semaine
- Entre 1150H et 1200H de formation pratique par année en officine : 19H par semaine



PRÉREQUIS

- Être titulaire du baccalauréat en France ou d'un DAEU ou d'un diplôme équivalent étranger reconnu par une attestation de comparabilité Enic-Naric
- Etre intéressé par les questions scientifiques, la santé et les questions sociales.
- Etre intéressé par la démarche scientifique
- Disposer d'esprit critique et de rigueur
- Savoir s'organiser dans le travail personnel et collectif
- Savoir développer le contact, savoir être à l'écoute
- Disposer d'aptitudes à la compréhension et à l'analyse de documents
- Savoir mobiliser des compétences de communication dans l'expression orale et écrite en français

TARIFS & MODALITÉS DE FINANCEMENTS

	Frais d'inscription ARCPP	Frais de scolarité	CVEC**
Contrat d'apprentissage	0€	0€*	≈105€
Contrat de professionnalisation	0€	0€*	Non concerné

* Les frais de scolarité sont intégralement pris en charge par l'OPCO « Opérateur de compétences » dont dépend l'entreprise d'accueil, selon les barèmes en vigueur

À titre d'exemple, pour un salarié en contrat d'apprentissage préparant la formation en officine, le coût de la formation est de 7 105 €. Ce montant peut varier selon le type de contrat et les modalités de prise en charge applicables.

***Contribution de vie étudiante et de campus*

Modalités et délais d'accès à la formation :

- **Pour les candidats de – de 30 ans**

La candidature au DEUST se fait via la plateforme Parcoursup à partir de mi-janvier . *www.parcoursup.fr*

- **Pour les candidats de + de 30 ans**

La candidature se fait directement auprès de l'ARCPP, par mail sur l'adresse contact@arcpp.org.

Pour l'étude de la candidature, la commission d'examen aura besoin :

1. Une lettre de motivation
2. Un CV
3. Le relevé de notes du Baccalauréat
4. Les derniers bulletins en votre possession

- Date limite d'inscription : Lors du démarrage de la formation début septembre. Une admission tardive peut être accordée jusqu'à 15 jours après le démarrage, sous condition et après validation de la responsable pédagogique.

- Une commission d'examen des vœux examinera et validera ou non les candidatures des futurs apprenants.

Les conditions d'admission à la formation :

- Être titulaire d'un Baccalauréat et respecter les attendus qui seront inscrits sur Parcoursup

- Remplir les conditions relatives aux résultats et compétences académiques qui composent les critères généraux d'examen des vœux

- Signer un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation dans une pharmacie d'officine ou hospitalière.



Le programme de formation :

BCC1 – Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge

- Hématologie, Biologie cellulaire, Immunologie, Biochimie
- Microbiologie, Botanique
- Chimie, Pharmacognosie
- Pharmacologie générale, TP Galénique
- Toxicologie, Biomédicaments, Physiologie système nerveux
- Pathologies
- Pharmacotechnie, Pharmacie galénique, Analyse du médicament
- Logiciels d'usage à l'exercice officinal, thérapeutiques complémentaires

BCC2 – Travailler en équipe pluri professionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques

- Communication entre professionnels, Législation pharmaceutique, Droit
- Nouvelles missions du pharmacien, Structures pluriprofessionnelles, Prises en charge collaboratives, Tutorat, TP

BCC3 – Agir en matière de prévention

- Décontamination, conservation alimentaire, tests de dépistage, Vaccination et produits dérivés du sang
- Gérer les gestes d'urgence et de premier secours, Addictologie
- IST, Suivi des pathologies, Alimentation, Autosurveillance

BCC4 – Gérer des flux des pharmaceutiques

- Communication avec labo et gestion, Législation pharmaceutique

BCC5 – Se situer en tant que professionnel de santé

- Anglais, Sources et outils d'informations, Être critique en matière de santé, Analyser et restituer l'information médicale, Maitriser les sources d'information

BCC6 – Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Compétences visées à l’issue du DEUST

- Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge
- Travailler en équipe pluri professionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques
- Agir en matière de prévention Gérer des flux pharmaceutiques
- Se situer en tant que professionnel de santé Agir en responsabilité au sein d’une organisation professionnelle

Les objectifs pédagogiques

À l'issue de deux années en alternance de DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie, le préparateur technicien en pharmacie est habilité, toujours sous la responsabilité et le contrôle d'un pharmacien :

- De délivrer des médicaments ou dispositifs médicaux avec ou sans ordonnance
- D’effectuer les tâches administratives liées à la délivrance,
- D’accueillir, informer, conseiller les patients,
- De mener des actions de prévention,
- De gérer les stocks, réceptionner et ranger les commandes,
- De préparer et conditionner des médicaments
- De conseiller et vendre des produits de parapharmacie

Modalités d’évaluation de la formation

Contrôle en cours de formation (CCF) + partiels semestriels

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le DEUST correspond à l'acquisition de 120 crédits ECTS.



Méthodes pédagogiques mobilisées

- Notre formation repose sur une pédagogie active alternant cours théoriques, travaux pratiques, mises en situation professionnelle et études de cas afin de favoriser l’acquisition des compétences et l’autonomie des apprenants.
- Les salles de formation sont équipées de vidéoprojecteurs et d’un accès internet. Les apprenants disposent d’un ordinateur ou d’une tablette leur permettant de suivre les supports pédagogiques, réaliser des travaux et accéder aux ressources en ligne.
- Des équipements professionnels sont mis à disposition pour les travaux pratiques et les mises en situation.
- Les apprenants sont accompagnés tout au long de la formation par une équipe pédagogique composée de formateurs professionnels. Un suivi individualisé est mis en place afin de sécuriser le parcours de formation et la réussite à l’examen

Validation du diplôme

Le passage de la première à la deuxième année du DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie est possible même si la première année n'est pas entièrement validée.

Dans ce cas, l'apprenant est considéré comme AJAC (Ajourné Autorisé à Continuer) et devra valider, au cours de la deuxième année, les matières non acquises de première année.

La validation de l'ensemble des BCC (Blocs de Connaissances et de Compétences) des deux années est indispensable et obligatoire pour l'obtention du diplôme de Préparateur Technicien en Pharmacie.





Scannez ce QR code pour accéder à notre site internet →

Diplôme acquis

Le DEUST est un diplôme de niveau 5 : Bac +2
Ce diplôme permet de valider 120ECTS

Le DEUST Préparateur / Technicien en pharmacie est enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, sous le N° RNCP41851

Le certificateur du DEUST au sein de l'ARCPP est l'Université de Lille, N°SIRET : 13002975400012

Scannez ce QR code pour accéder à la fiche RNCP du DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie →

Poursuite d'étude

Après le DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie, plusieurs possibilités de spécialisation ou de poursuite d'études s'offrent aux diplômés : CQP en officine (dermocosmétique, matériel médical, phytothérapie-aromathérapie), diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière (PPH), licences professionnelles ou formations spécialisées dans le domaine pharmaceutique et des bioprocédés.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- *Vous êtes en situation de handicap ? Nos services sont à vos côtés pour adapter vos conditions de formation*
- *Pour toute question concernant l'aménagement, les besoins en matériel spécifique ou l'accompagnement, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap au 03.20.59.17.17*

Contacts

03 20 59 17 17

www.arcpp.org

contact@arcpp.org

Siège de l'ARCPP : 49, Av. du Pont de Bois
59650 Villeneuve d'Ascq